



Accueil>Droit de la famille et droits de succession>Patrimoine dans le cadre des mariages et des partenariats civils>

Effets patrimoniaux des partenariats enregistrés

Nous sommes désolés, le contenu de cette page est en cours de traduction.

Des informations sont toutefois disponibles dans les langues suivantes:

Swipe to change

espagnol

Effets patrimoniaux des partenariats enregistrés